

4-5 DÉCEMBRE 2024 – RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉMIRAT DE DUBAÏ – BOD/2024/12 DOC 06 – POUR INFORMATION

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS 2024

N.B. : Conformément à la politique de transparence du GPE, les documents ne sont rendus publics qu'après avoir été évalués par l'instance de gouvernance compétente. Les responsables de la gouvernance sont autorisés à les distribuer à leurs groupes constitutifs à des fins de consultation, à l'exception des documents de nature confidentielle.

Principaux points à examiner :

- Le Rapport sur les résultats offre une vue d'ensemble des performances du GPE à différents égards par rapport au cadre de résultats afin d'éclairer la réflexion du partenariat sur les progrès accomplis et les domaines nécessitant une attention particulière.
- Il décrit le contexte sectoriel dans lequel le GPE opère et examine l'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique GPE 2025 à l'aune d'un ensemble d'indicateurs spécifiques convenus avec le Conseil au lancement du GPE 2025.
- Le rapport contient également un chapitre spécialement consacré à l'évaluation des acquis scolaires, qui met en évidence les contraintes liées à la mesure des progrès vers le but du GPE et qui contextualise les modifications susceptibles d'être apportées à la stratégie pour faciliter l'obtention et l'évaluation des résultats du GPE 2030.
- Le Comité des performances, de l'impact et des apprentissages (PILC) a examiné les conclusions du rapport lors de sa réunion d'octobre 2024. Les membres ont salué la conception et le format du rapport sur les résultats. Le comité a également accueilli favorablement les conclusions sur les progrès, y compris l'amélioration des approbations et des décaissements de subventions et la diversification des agents partenaires. En examinant les données, la question de savoir comment soutenir au mieux les enseignants dans le cadre de GPE 2030 a été soulevée, les membres notant la nécessité d'une formation et d'un renforcement des capacités pour mieux répondre aux besoins des enfants, ce qui a un impact sur les performances d'apprentissage, en particulier dans les contextes de fragilité, de conflit et de déplacement.

Objectif

1. Le Conseil d'administration est invité à prendre connaissance du Rapport sur les résultats 2024 du GPE et à examiner les conclusions qui s'en dégagent et leurs implications pour le partenariat.

Contexte et présentation générale

1. Le Rapport sur les résultats est établi chaque année conformément à la décision du Conseil d'administration de décembre 2020 ([BOD/2020/11/12-08](#)). Il met en évidence les progrès accomplis dans la réalisation du but et des

objectifs du GPE à l'horizon 2025, tels que mesurés par les indicateurs du cadre de résultats. Le rapport analyse les données des années civiles 2022 et 2023 pour les indicateurs sectoriels et celles de l'exercice 2024 (juillet 2023-juin 2024) pour les données relatives aux financements et aux processus du GPE.

2. L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) ont collaboré à l'élaboration du chapitre 1. Ce chapitre examine les progrès accomplis dans la réalisation du but du GPE 2025 au moyen d'une sélection d'indicateurs du Quatrième objectif de développement durable (ODD 4). Les progrès sont mesurés au regard des cibles nationales définies par les pays pour les indicateurs de l'ODD 4 en concertation avec l'ISU. Le chapitre montre que les résultats sectoriels se sont lentement améliorés dans le sillage de la pandémie en 2022 (dernière série complète de données disponibles pour les pays partenaires du GPE). Les données sur les résultats d'apprentissage restent éparses.
3. Le chapitre 2 examine les réalisations au regard des objectifs poursuivis au niveau des pays et de l'objectif intermédiaire du GPE. Il montre que le GPE a renforcé son appui aux pays partenaires dans un contexte sectoriel difficile en accélérant le rythme d'approbation des financements, en intensifiant les cofinancements via des mécanismes de financement novateurs et en plaçant l'égalité des genres au cœur de son action. Il présente également les premiers éléments de preuve montrant que les processus de partenariat du GPE, qui sont guidés par les pactes de partenariat, contribuent à asseoir les fondements des politiques publiques et des institutions dans des domaines tels que le financement national et la coordination sectorielle. Ces améliorations débordent le cadre des retombées directes des financements du GPE.
4. Le chapitre 3 traite de la mesure des acquis d'apprentissage. Ce chapitre souligne le manque de données disponibles à l'échelle internationale sur l'évaluation des acquis scolaires et examine brièvement les raisons qui pourraient expliquer ce phénomène. Il offre également un aperçu des travaux en cours du GPE à l'appui des évaluations des acquis scolaires et propose des pistes potentielles pour mieux centrer l'attention sur l'obtention de données de qualité en la matière.
5. Le rapport complet (annexe A) est disponible sur le portail de la gouvernance.

L'annexe suivante est disponible sur le [portail de la gouvernance](#) :

Annexe A – Rapport sur les résultats 2024